

**Dominique Argoud**  
**Gisèle Bessac**  
**Pierre-Henri Daure**

Le groupe des « personnes âgées » a fait jusqu'à présent l'objet de politiques publiques relativement déconnectées des autres groupes sociaux. Pourtant, le thème de « l'intégration sociale » a été l'un des vecteurs de la politique vieillesse depuis la publication du rapport Laroque (Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, 1962). Il s'agissait alors prioritairement d'améliorer le niveau et le mode de vie de la population âgée composée, dans sa grande majorité, d'« économiquement faibles » (Guillemard A.-M., 1986). Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Le niveau de vie des retraités s'est sensiblement amélioré au point d'être, en moyenne, proche de celui des actifs. Les « 60 ans et plus » constituent un cinquième de la population, et seront encore plus nombreux dans les prochaines décennies : entre 30 et 40 % à l'horizon 2050.

Quels sont les enjeux posés par ce phénomène en termes d'action publique ? Devant la pression démographique, la question de l'intégration sociale des âges et, en particulier, de la place des personnes âgées dans la cité tend à devenir un impératif valorisé dans le discours des pouvoirs publics comme dans les médias. Aujourd'hui les expériences intergénérationnelles constituent la forme la plus concrète de cette injonction à l'intégration sociale et elles confèrent en cela un nouvel élan à des pratiques apparues il y a plus de dix ans autour de l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations<sup>1</sup>.

Néanmoins, le contexte institutionnel et administratif n'est pas forcément favorable pour concevoir des expérimentations intersectorielles. Ces dernières se heurtent à de nombreux obstacles liés au caractère sectoriel des politiques publiques. Ce n'est donc pas un hasard si les politiques vieillesse menées ces dernières décennies ont contribué à modeler l'offre gérontologique selon une logique de ségrégation plus que d'intégration des âges. La prise de conscience de l'inadaptation partielle de l'offre gérontologique s'est accélérée ces dernières années du fait de la raréfaction des ressources publiques. En effet, la moindre croissance économique et donc le contingentement des dépenses sociales ne permet-

tent plus aux pouvoirs publics de financer aussi facilement « une croissance par sédimentation », qui se caractérise par la propension à créer toujours plus de nouveaux services, sans se préoccuper de la cohérence d'ensemble.

### L'émergence de nouvelles initiatives locales

Les perspectives socio-démographiques peuvent conduire à une logique de gestion des moyens peu propice à la prise en compte des réalités locales. Mais elles sont en même temps une incitation à penser autrement la politique menée en direction des personnes âgées. De nouvelles initiatives émergent comme en témoigne un récent travail de repérage et de valorisation de telles expérimentations par la Fondation de France<sup>2</sup>. Nous avons choisi d'en évoquer deux. Bien que très différentes dans leurs objectifs, ces réalisations ont en commun de chercher à promouvoir une approche décloisonnée de l'âge. En cela, le territoire constitue un ancrage de proximité, en l'occurrence la ville pour l'un, le quartier pour l'autre, qui est pertinent pour tenter de réintégrer les personnes vieillissantes dans une vie sociale et dans des lieux non stigmatisants<sup>3</sup>.

---

1. Les exemples de cette valorisation dans les médias sont multiples. Voir récemment par exemple : Pastissie J.-P., (2006), « À Giromagny, quatrième âge et bébés créent ensemble de l'emploi », *Le Monde*, 10 janvier 2006, p. VII.

2. Ce travail a fait l'objet d'un forum les 12 et 13 octobre 2004 à Paris, dont les actes ont été publiés sous le titre : *Vieillir dans son quartier, dans son village. Des aménagements à inventer ensemble*. Ils sont consultables sur le site internet de la Fondation de France : [www.fdf.org](http://www.fdf.org)

3. Ces deux expériences ont été présentées plus longuement notamment dans la revue *Documents-CLEIRPPA* : cahier n°3, juillet 2001 (Génération), cahier n°18, avril 2005 (Maison Ouverte).

*Les Annales de la recherche urbaine* n°100, 0180-930-X, 2006, pp.29-32  
© MTE/M, PUCA



Marie-Claire Bordaz

La maison ouverte, atelier d'écriture

### La Maison Ouverte : un espace d'écoute et de création

La Maison Ouverte est une maison de quartier, espace d'écoute, d'échanges et de création, dédiée aux personnes retraitées du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ouverte en juin 2003 en référence aux Maisons Vertes initiées par Françoise Dolto, elle se veut un lieu d'accueil et d'activités pour favoriser l'ancrage de la phase post-professionnelle dans une démarche d'épanouissement et de construction, hors du champ médico-social.

Cette structure, qui n'a pas d'équivalent, est d'abord le résultat d'un projet et de valeurs. La Maison Ouverte pose la question du regard que l'on porte sur nos vieillissements aux niveaux individuel et collectif et propose une alternative : rappeler la possibilité de se construire et s'épanouir jusqu'au dernier souffle quelles que soient les pertes. Les personnes qui y viennent sont considérées, non comme des patients, des administrés ou des assistés, mais comme des personnes en évolution constante. Le parti pris n'est pas de travailler sur la prévention de la perte, mais bien de se focaliser sur la vie et la créativité des individus. Pour cela, il est choisi de rendre visibles des espaces ressources à l'échelle du quartier en prenant en compte les parcours quotidiens et l'existence d'une vie locale (commerces, écoles, associations, etc.). L'image architecturale, l'aménagement intérieur, et l'identité visuelle de la Maison Ouverte affirment l'ancrage dans la culture contemporaine, une qualité plastique mais non élitiste, des références n'excluant aucun âge. L'allure du bâtiment et son entrée invitent à passer la porte facilement : liberté de fréquentation, d'aller et venir sans obligation d'activité, ce n'est pas « un club pour personnes âgées ». Il n'y a aucun guichet d'accueil pour une communication plus sensible, informelle et personnalisée. À chaque fois que le contexte le permet, est créé un espace extérieur : jardin, terrasse (tai-

chi, café, jardinage, etc.) ou en interaction avec la voie publique (place, très large trottoir), utilisé pour des événements culturels ou festifs auxquels les habitants du quartier peuvent participer. L'information sur les événements festifs et culturels est importante : elle marque la recherche d'une qualité nationale à une échelle locale, de proximité.

La Maison Ouverte n'est pas une entité isolée car elle élabore des recherches, travaille en réseau et en partenariat avec les partenaires locaux (secteur social, gérontologique, gériatrique, culturel), ainsi que des musées, des écoles d'art, des festivals culturels, ce qui influe fortement sur son identité.

### Génération : un habitat intergénérationnel<sup>4</sup>

Imaginée dans un quartier nouveau de Saint-Apollinaire, commune de l'agglomération dijonnaise, « Génération » s'est construite à partir de 1997 à l'intersection de trois institutions :

- la FEDOSAD (Fédération Dijonnaise des Œuvres de Soutien à Domicile) qui gère des services à domicile et l'accueil en établissement d'hébergement pour personnes âgées, handicapées et malades,
- la commune de Saint-Apollinaire,
- l'OPAC de la Ville de Dijon.

Elle croise trois logiques : parti à la fois d'un besoin de logements sociaux dans la commune, de créer des structures d'accueil pour personnes âgées répondant à l'étude de besoin du schéma gérontologique municipal réalisé par la ville en 1996 et de la renégociation de son contrat enfance, le programme s'est construit sur une parcelle de 1,2 hectare intégrée dans un nouveau quartier de 40 hectares composé d'habitat individuel, de collectifs privés et de collectifs sociaux, jouxtant la commune maintenant de 7000 habitants. L'ensemble a été mis en place en 2002.

L'OPAC a construit 76 logements sociaux de type 2, type 3 et quelques types 4, moitié pour des retraités et moitié pour des jeunes couples avec au moins un enfant de moins de cinq ans. Tous les locataires représentent des catégories d'âges qui peuvent avoir besoin d'un coup de main. Les futurs locataires signent pour obtenir leur logement une charte appelée « Bonjour Voisin », engagement moral de se rendre des services et de contribuer à « l'esprit village » (slogan de la ville). Les cheminements entre les immeubles ont été conçus pour que les locataires se croisent. Tous les appartements intègrent les normes handicapés (ascenseurs, largeurs de porte...) et sont équipés d'un système de téléphonie interne.

Sur le site la commune a réorganisé ses services petite enfance et a créé notamment des équipements municipaux correspondant aux besoins d'un nouveau quartier :

4. ... ou : « L'intergénération ne se décrète pas, mais elle se crée et elle se vit ».

- une structure multi-accueil petite enfance (anciennement halte-garderie) de trente places,
- un relais assistante maternelle pour quatre-vingts assistantes maternelles, dont quarante de la commune,
- une ludothèque (jeux pour tous les âges),
- une salle de quartier (équipée par la FEDOSAD de matériel de vidéo projection),
- un restaurant scolaire pour environ cent vingt enfants du groupe scolaire du quartier.

La FEDOSAD a créé deux petites unités de vie pour personnes âgées – un Domicile Collectif pour quatorze personnes âgées physiquement dépendantes et un Domicile Protégé pour six personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés –, un accueil de jour autonome de douze places pour personnes âgées désorientées, et un Point Accueil qui est géré par les trois entités pour faire vivre l'intergénération. Dans ce lieu central, la FEDOSAD assure des permanences de services à domicile, le standard d'un service départemental de télé-alarme, les permanences d'un nouveau service appelé « Écoute 21 » (lieu d'écoute téléphonique, d'information et d'orientation œuvrant pour lutter contre l'isolement).

La Ville de Saint-Apollinaire a mis à disposition un personnel temps plein pour assurer avec les deux autres partenaires un travail d'accueil, d'information, de médiation, d'animation et de coordination.

Ces trois partenaires ont signé une convention et mettent en commun des moyens pour faire vivre les liens intergénérationnels sur le site de « Générations », dans le quartier et également dans la commune. Il ne s'agit pas d'une ville dans la ville, mais d'un lieu où une dynamique émerge qui contribue à faire vivre « l'esprit village » afin de s'intégrer dans les activités culturelles et sociales de la commune tout en conservant une identité partenariale importante sur le site. Tout est prétexte à la rencontre, que ce soit des activités spontanées ou programmées des structures petite enfance de la commune (en plus de celles intégrées sur le site : un centre de loisirs, une crèche), la médiathèque, l'espace jeunes et les petites unités de vie pour personnes âgées ; des ateliers, des fêtes, des conférences, des spectacles, des karaokés... sont organisés par la coordinatrice du point accueil pour les locataires de « Générations » mais aussi pour les voisins de la commune.

### Une politique du vieillissement à réinventer

Ces expériences sont reproductibles sur d'autres territoires, mais en aucun cas à l'identique. En effet, elles s'approprient comme un processus concernant de manière différenciée l'ensemble des habitants d'un territoire donné. La dimension territoriale doit permettre d'« inventer » des réponses singulières prenant en compte la globalité de l'individu dans sa trajectoire de vie. La notion de population-



⊗ Karaoké à saint-Apollinaire (FEDOSAD)

cible disparaît ou, en tout cas, est moins prégnante au regard des critères traditionnels de l'âge ou de la dépendance car la population prise en compte est avant tout définie par son appartenance à un territoire. Le lieu que constitue la Maison Ouverte ou le quartier Générations n'est pas figé par des barrières physiques ou symboliques entre le dedans et le dehors. L'architecture et l'aménagement ont été conçus pour permettre une grande fluidité dans les échanges entre les différents individus ou groupes sociaux partageant l'espace.

Traditionnellement, la norme est descendante et les financements publics contribuent à renforcer l'application de cette norme au plan local. Généralement, seuls quelques arrangements mineurs sont possibles. Or, ces dernières années, il est apparu clairement que le processus d'élaboration des normes se modifiait. La multiplication du nombre d'acteurs dans le champ social, conjuguée à l'éclatement des circuits décisionnels, a engendré la création de réseaux horizontaux d'acteurs de terrain capables de produire de nouvelles normes et règles faisant parfois contrepoids aux catégorisations dominantes de l'action publique. Car l'innovation suppose que les acteurs partagent une certaine vision de la manière dont se pose le problème.

Les initiatives décrites ci-dessus ne sont pas le fruit des acteurs traditionnels de la gérontologie. Dans le cas de la Maison Ouverte, la promotrice du projet provient elle-même du secteur du *design* et de la culture. Son projet s'appuie sur un autre référentiel que l'approche médico-sociale qui domine actuellement le dispositif gérontologique. « Le choc des cultures » peut s'avérer bénéfique pour sortir des sentiers battus dès la conception même de l'action. C'est précisément ce qui fut à l'œuvre lors de l'élaboration du projet Générations où trois acteurs différents, qui ont chacun une compétence reconnue dans un domaine particulier, ont accepté de penser ensemble le

projet : la commune de Saint-Apollinaire, la FEDOSAD et l'OPAC de Dijon. Ce travail de coordination et de collaboration de plusieurs années a permis l'élaboration d'un projet commun à partir de trois cultures différentes : familiale, gérontologique et immobilière. Il est possible de penser que la décentralisation de l'action sociale et l'émergence de démarches intercommunales amèneront à élar-

gir le cercle des acteurs conviés à définir la politique vieillesse. Les objectifs de développement local et de consolidation d'un lien social plus intergénérationnel pourraient devenir primordiaux. Les axes mis en avant dans les schémas gérontologiques départementaux les plus récents, valorisent un éventail plus large de figures, moins focalisées sur la vieillesse et sur la dépendance, que sur le vieillir.

### Références bibliographiques

Argoud D., (1998), *Politique de la vieillesse et décentralisation. Les enjeux d'une mutation*, Paris, Erès.

Argoud D., (2000, a), « Politique d'hébergement et innovation : les petites unités de vie pour personnes âgées », *Revue Française des Affaires Sociales*, La Documentation Française, n° 1, pp. 97-110.

Argoud D. (dir.), (2000, b), « Vieillir dans la ville et les quartiers », *Les cahiers du DSU*, Lyon, Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain - Rhône-Alpes, n° 27.

Argoud D., (2004), « 21 août 2003 - 14 janvier 2004 : de la canicule au projet de loi. Histoire d'une réforme express », *Documents-Cleirppa*, cahier n° 14, pp. 9-12.

Ennuyer B., (2002), *Les malentendus de la dépendance*, Paris, Dunod.

Guillemard A.-M., (1980), *La vieillesse et l'État*, Paris, PUF.

Guillemard A.-M., (1986), *Le déclin du social*, Paris, PUF.

Guillemard A.-M., (1990), « Les paradoxes des politiques de la vieillesse », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 3, pp. 127-152.

Haut comité consultatif de la population et de la famille, (1962), *Politique de la vieillesse*, Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse (présidée par P. Laroque), Paris, La Documentation française.

Inspection générale des affaires sociales, (2002), *Politiques sociales de l'État et territoires*, Rapport annuel, Paris, La Documentation française.

Institut des Villes, (2004), *Villes et vieillir*, Paris, La Documentation française.

Jobert B., (1981), *Le social en plan*, Paris, éditions ouvrières.

Jobert B., Müller P., (1987), *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF.

Mantovani J. et al., (2001), *Interactions entre offre et demande d'aide à domicile, d'hébergement et de soins*, Rapport de recherche, Toulouse, ORSMIP, Unité INSERM 518.

MIRE-Plan urbain, (1991), *Services urbains et personnes âgées dépendantes*, Paris, rapport final de synthèse.

Yerpez J., (1998) (dir.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, Éditions de l'Aube, Collection Territoire.

### Biographies

**DOMINIQUE ARGOUD** est sociologue spécialisé sur les politiques publiques menées dans le champ social. Il travaille plus particulièrement sur les problématiques liées au vieillissement. Après avoir été consultant au CLEIRPPA (centre de liaison, d'études, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées), il est actuellement maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris XII-Val de Marne et président du comité « personnes âgées » de la Fondation de France. dominique.argoud@libertysurf.fr

**GISÈLE BESSAC** est directrice de la Maison Ouverte qu'elle a fondée en 2000. Après des études de philosophie, elle travaille dans un organisme chargé de promouvoir le *design* en France. Parallèlement, elle engage une démarche de développement personnel, attache de l'importance à la relation au corps *via* la danse et la médecine traditionnelle chinoise et se forme au *shiatsu*. Elle se forme à la gérontologie en autodidacte puis *via* un diplôme universitaire. C'est dans ses échanges avec les vieilles personnes, en appréhendant les représentations culturelles de la vieillesse et les ressources existantes que naît le concept « Maison Ouverte ».

**PIERRE-HENRI DAURE** est Directeur des établissements à la FEDOSAD association qui gère des services à domicile et des structures d'accueil originales dans l'agglomération dijonnaise. C'est un *self made man* qui après un parcours d'infirmier s'est orienté avec le CAFDES vers l'organisation et l'animation de lieux de vie pour les personnes âgées très dépendantes et d'un site intergénérationnel. Il essaye de transmettre son expérience à travers son implication dans diverses structures régionales et nationales.